

Relevé de décisions du Comité de pilotage du 7 janvier 2008

Etaient présents lors de la séance du 7 janvier :

ULP : Alain Beretz, Jean Deroche, Jean-Marc Jeltsch, Sylvie Lefèvre-Dalbin

UMB : Bernard Michon, Michel Deneken, Jacqueline Igersheim, David Peil

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique D'Ambra, Eric Pimmel, Claudine Wernert

PUES : Robert Loye

IUFM : Jean-Claude Bove, Michel Herr

Inter-U : Anne Goudot

Expert extérieur : Josette Soulas

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Rapporteurs : Josette Soulas et Anne Goudot

Sommaire :

I. Ordre du jour de la réunion	3
II. Relevé des décisions prises par les Présidents	3
1. Organisation de l'harmonisation rédactionnelle du projet d'établissement commun qui sera présenté aux congrès le 26 février 2008	3
2. Bilan d'étape réalisé en vue d'une soumission aux conseils avant le 30 janvier.....	3
3. Actions pilotes	3
4. Relations avec les collectivités locales.....	4
5. Projet de charte des collègiams	4
6. Organisation de la réunion des congrès du 26 février.....	4
7. Audit par l'Association Européenne des Universités	4
II - Relevé de discussions	5
1. Relations avec les organisations étudiantes	5
2. Relations avec les collectivités territoriales	5
3. Point sur la reconfiguration des fonctions de gestion et sur les différentes missions confiées aux secrétaires généraux.....	5
Annexe 1 : Diaporama de présentation du Projet de charte des collègiams (donné en pièce jointe au relevé de décision)	7

I. Ordre du jour de la réunion

- ▶ Ouverture de la séance (F. Benoit-Rohmer)
- ▶ Point opérationnel (A. Goudot)
 - ◆ Etat d'avancement
 - ◆ Point sur le montage des projets d'actions pilotes
 - ◆ Point sur la réunion prévue fin janvier avec les collectivités territoriales
 - ◆ Préparation de l'assemblée des congrès du 26 février
- ▶ Projet de charte des collegium : présentation d'une première esquisse (J. Soulas)
- ▶ Examen du document de bilan d'étape préparé par A. Goudot et J. Soulas
- ▶ Esquisse de calendrier pour 2008 (J. Soulas)
- ▶ Point sur la reconfiguration des fonctions de gestion (J. Soulas et SGs)

II. Relevé des décisions prises par les Présidents

1. Organisation de l'harmonisation rédactionnelle du projet d'établissement commun qui sera présenté aux congrès le 26 février 2008

Du 31 janvier au 13 février, trois vice-présidents réaliseront ensemble l'harmonisation rédactionnelle du projet d'établissement commun (chaque président désignant un vice-président) : Dominique d'Ambra pour l'URS (1^{er} VP), Michel Deneken pour l'UBM (1^{er} VP), VP qui sera désigné par Alain Beretz pour l'ULP.

2. Bilan d'étape réalisé en vue d'une soumission aux conseils avant le 30 janvier

Après introduction du bilan d'étape élaboré par J. Soulas et A. Goudot et remis en séance aux membres du comité de pilotage, il est convenu que les membres transmettront leurs remarques, le cas échéant, à A. Goudot, en vue d'une finalisation pour le 11 janvier et d'une remise aux conseillers des trois universités à partir du 14 janvier.

3. Actions pilotes

Afin d'avancer sur le dossier des actions pilotes, une liste récapitulative des projets présentés sera établie et présentée au CP lors de la séance du 31 janvier. Cette liste mentionnera, pour chaque action pilote, l'état de validation de la proposition et l'état d'avancement du montage de projet. Elle mentionnera également les chapitres du PEC auxquels sont, ou peuvent être, rattachées les propositions d'action pilote.

Pour les projets intéressants, mais dont les contenus n'ont pas été suffisamment approfondis en raison des délais, des moyens pourront être demandés dans le cadre du projet 2009-2012, en vue d'un montage de projet et d'une mise en œuvre qui s'étaleront sur la durée du contrat.

4. Relations avec les collectivités locales

La réunion des présidents avec les collectivités locales initialement prévue en décembre, dans le cadre du Pôle universitaire, a finalement été annulée du fait de désistement des représentants de ces collectivités.

Les universités rencontreront le Président de la région le 4 février prochain. Pour mieux associer la région au projet Université de Strasbourg, les présidents défendront l'idée d'un contrat d'objectifs entre la région et l'Université de Strasbourg.

Pour préparer cette réunion, B. Michon est mandaté pour un contact préparatoire.

5. Projet de charte des collégiums

Suite à la présentation du projet de charte des collégiums élaboré par l'équipe projet (voir le diaporama donné en Annexe et le projet de charte donné en pièce jointe au relevé de décision), dont la discussion est prévue par le groupe Organisation et Gouvernance lors de sa séance du 9 janvier, le comité de pilotage se prononce sur les points suivants :

- ◆ La charte devra exposer les principes fondateurs, tandis que les modalités de fonctionnement des collégiums seront exposées dans le règlement intérieur des collégiums.
- ◆ Concernant la proposition d'un « VP chargé des collégiums », les membres s'accordent sur le principe d'une telle charge de mission, Par contre, l'idée d'une vice-présidence dédiée, imposée par les statuts, est contestée, dans l'optique de laisser au président le plus de marge de manœuvre possible dans la composition de son équipe de direction.
- ◆ Pour relancer la constitution des collégiums, Alain Beretz s'entretiendra avec les représentants des Ecoles d'Ingénieurs. Dans un second temps, avec Florence Benoît Rohmer, il étendra la consultation aux IUT et à l'Ecole de Management de Strasbourg.
- ◆ Les Présidents vont s'attacher à finaliser la liste des collégiums à présenter dans le projet d'établissement commun, en vue d'une présentation de cette liste au comité de pilotage lors de la séance du 31 janvier 2008.

6. Organisation de la réunion des congrès du 26 février

Les directeurs de Cabinet des Présidents sont chargés d'organiser l'assemblée des congrès des trois universités, qui se tiendra le 26 février après-midi en vue du vote du projet d'établissement commun.

D. d'Ambra, rédacteur du chapitre consacré aux statuts dans le profil de l'Université de Strasbourg, est chargée de trouver une formulation précisant que l'adhésion au projet vaut accord pour la dissolution des établissements existants. L'intégration d'une telle formule dans le projet d'établissement commun permettrait de maîtriser le calendrier de préparation de la mise en place de l'Université de Strasbourg.

7. Audit par l'Association Européenne des Universités

Suite à une prise de contact avec l'EUA, il apparaît que celle-ci pourrait réaliser une lecture critique du projet, en indiquant le positionnement des propositions émergentes du projet par rapport au paysage européen de l'enseignement supérieur. Le coût d'un tel audit serait environ de 35000 euros. Le comité de pilotage se prononce en faveur de la conduite d'un tel audit, qui permettrait, à minima, de situer les grandes lignes du projet par rapport aux stratégies des autres universités européennes.

II - Relevé de discussions

1. Relations avec les organisations étudiantes

Lors du conseil d'administration de l'URS du 18 décembre, les étudiants de l'AFGES ont voté contre la proposition portant sur la configuration du conseil d'administration de la future université, alors qu'ils ne s'y étaient pas montré défavorables lors de la discussion de cette proposition dans la séance précédente du conseil d'administration (*date à préciser*). A noter qu'à contrario, les étudiants de la même organisation ont voté pour la même proposition présentée au conseil d'administration de l'ULP le 18 décembre. Ce vote hostile des étudiants AFGES de l'URS est un « signal » qui mérite une attention particulière. Les présidents vont s'attacher à rencontrer les organisations étudiantes, dont les représentants participent peu aux réunions interuniversitaires des groupes dont ils sont membres, et qui sont organisées pour faire avancer le projet.

Est évoqué pendant la séance un email envoyé la veille par Y. Schmitt (VP étudiant de l'ULP) au comité de pilotage, dans lequel il rappelle les propositions d'Actions Pilotes du groupe « Vie étudiante ». Le comité de pilotage met à l'ordre du jour de la séance du 31 janvier un point sur ces propositions (cf. le point I.2).

Le comité de pilotage s'interroge sur l'opportunité d'une réunion de tous les élus étudiants, sans se prononcer définitivement sur cette question.

2. Relations avec les collectivités territoriales

Un membre propose la création d'une cellule permanente chargée des relations avec les collectivités, et propose de mettre en place une charge de mission dédiée à ces relations. Le comité de pilotage ne se prononce pas sur cette proposition.

3. Point sur la reconfiguration des fonctions de gestion et sur les différentes missions confiées aux secrétaires généraux

La remise aux présidents d'une note faisant le point sur les propositions des secrétaires généraux est prévue pour le 15 01 08.

Les membres convergent sur l'idée que la création de l'Université de Strasbourg doit être l'occasion de repenser la relation des services centraux avec les composantes et notamment les personnels administratifs des composantes, ainsi qu'avec le niveau politique de l'Université. Ils notent que la proximité des services offerts est un point clé à prendre en considération, pour éviter que la création de l'Université unique n'entraîne la déshumanisation de la part administrative de l'Université. Le développement d'un dispositif qualité est par ailleurs souligné comme nécessaire.

Jean Deroche (mission Préparer et sécuriser sans régression le fonctionnement de la période transitoire) remettra comme prévu le 15 janvier prochain une note aux présidents portant sur les mesures à prendre pour sécuriser le fonctionnement 2008 et la transition vers 2009.

Une première réunion de consultation des responsables de composantes, organisée à l'initiative de J. Deroche, a ouvert d'intéressantes perspectives sur la répartition des tâches entre services centraux, sites et composantes. Ces contacts seront prolongés et approfondis.

Eric Pimmel (mission Finances) précise les travaux qu'il conduit sur le budget primitif 2009 de la future université : le budget devra dégager des marges de manœuvre, être robuste et maîtrisé. Il devra aussi être sincère et d'emblée en équilibre. Un travail devra être engagé sur les critères de répartition et la participation aux coûts communs.

Une attention particulière devra être portée sur :

- ◆ la consommation des heures complémentaires
- ◆ les risques potentiels (déjà connus et à anticiper)

Jean-Claude Bove (mission Gestion des Ressources Humaines - GRH) a engagé le travail sur la gestion de la masse salariale, qui inclut par exemple la question du règlement de la paye de janvier 2009. Il souligne que la question du niveau de proximité des fonctions GRH (centralisation dans le service central ou délocalisation sur les composantes) est une des questions importantes à traiter. Il souligne que des réunions sont programmées avec les services concernés pour avancer sur l'organisation de la fonction GRH, et que les rapports d'audit de l'IGAENR pour chaque université sont attendus pour affiner les propositions.

David Peil fait le point sur la fonction patrimoine au sein de laquelle l'avancement des travaux en commun pourrait permettre d'envisager dès 2008 une fusion des trois services avec une localisation au 18, rue Goethe. Il note par ailleurs que la connaissance du patrimoine des trois universités apparaît bonne, et que la dévolution du patrimoine pourrait être testée sur un bâtiment particulier sur la durée du contrat.

Annexe 1 : Diaporama de présentation du Projet de charte des collègiums (donné en pièce jointe au relevé de décision)

Comité de pilotage du 07 01 08 Projet de charte des collègiums

- Pourquoi des collègiums ?
- - créer un espace de débat, dans les domaines formation et recherche, approche non structurelle, optimisation, prospective, innovation.
- Attentes : Brassage thématique et disciplinaire
- Ni structure, ni niveau de gestion

Comité de pilotage du 07 01 08 projet de charte des collègiums

- **Plan :**
- **Préambule : pourquoi des collègiums ?**
- **1 – Règles de constitution des collègiums**
 - motifs de regroupement
 - Possibilités de double rattachement
- **2 – Missions des collègiums**
- **3 – Instances des collègiums**
- **4 - Droits et devoirs des composantes-membres d'un collegium**
- **5 – Phase transitoire : mise en place des collègiums**

Comité de pilotage du 07 01 08 projet de charte des collègiums

- 1 – règles de constitution :
- principes
 - - formats variés, 4 principes : (projet scientifique et pédagogique cohérent, ensemble des collègiums cohérent, pas reconstituer universités, entre 6 et 12 collègiums
- **Double rattachement**
 - - si existence de deux logiques de rattachement de même force
 - - durée prévue ; celle du contrat

Comité de pilotage du 07 01 08 projet de charte de collègiums

- 2 – Missions des collègiums
- - optimiser offre de formation et programmes de recherche
- Mettre en œuvre politique de l'UdS
- Alimenter cette politique en propositions

Comité de pilotage du 07 01 08 projet de charte des collègiums

- 3 - Les Instances des collègiums
 - - **Directoire** : au moins les représentants des composantes membres
 - - **Porte –parole (ou Directeur)**
 - - **Les comités académiques du collégium**
 - (composés de responsables de filières, diplômes, programmes de recherche...)
 - **Un VP chargé des collègiums ? (premier contrat ?)**

Comité de pilotage du 07 01 08 Projet de charte des collègiums

- **4 – Droits et devoirs des composantes membres**
- **Droits :**
- - représentées dans directoire
- -directoire propose son porte-parole (ou directeur) au Président
- - règles spécifiques pour les doubles rattachements
- **Devoirs :**
- Prise en compte de l'équilibre de l'ensemble, maîtrise des coûts, solidarités, responsabilités partagées

Comité de pilotage du 07 01 08 projet de charte des collègiums

Questions ouvertes :

- relance de la constitution des collègiums ?
- Délais ? Quels éléments faire figurer dans le dossier projet du 26 02 08 ?
- Liste provisoire et Charte provisoire soumises à l'Assemblée constituante ?
- (sachant que c'est le CA de l'UdS qui rendra définitive cette liste pour le contrat 2009-2012, mais qu'il faut favoriser les travaux en commun)